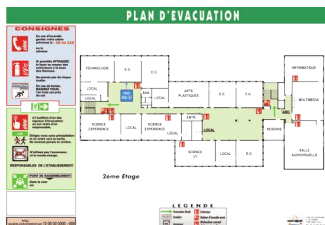
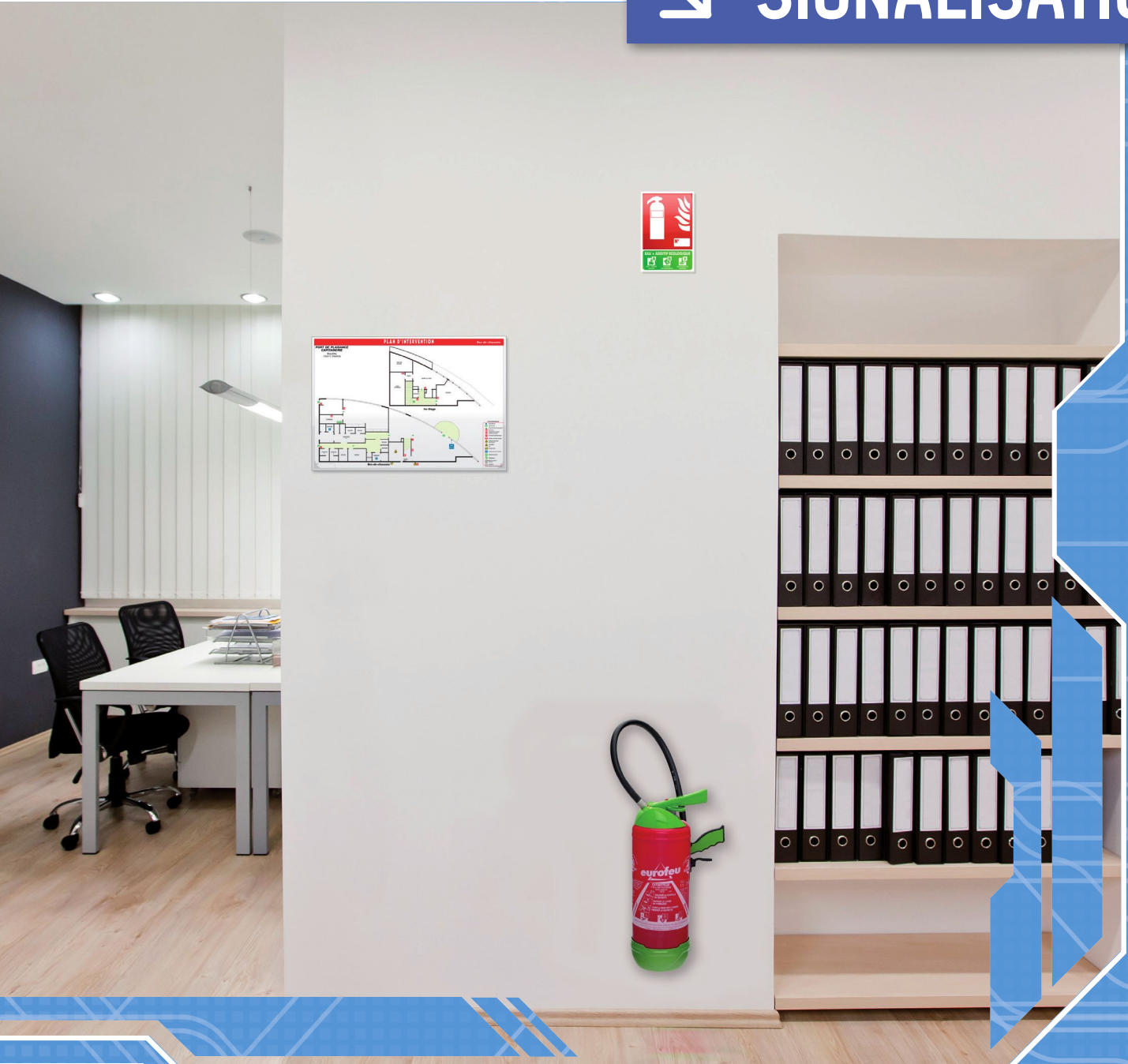
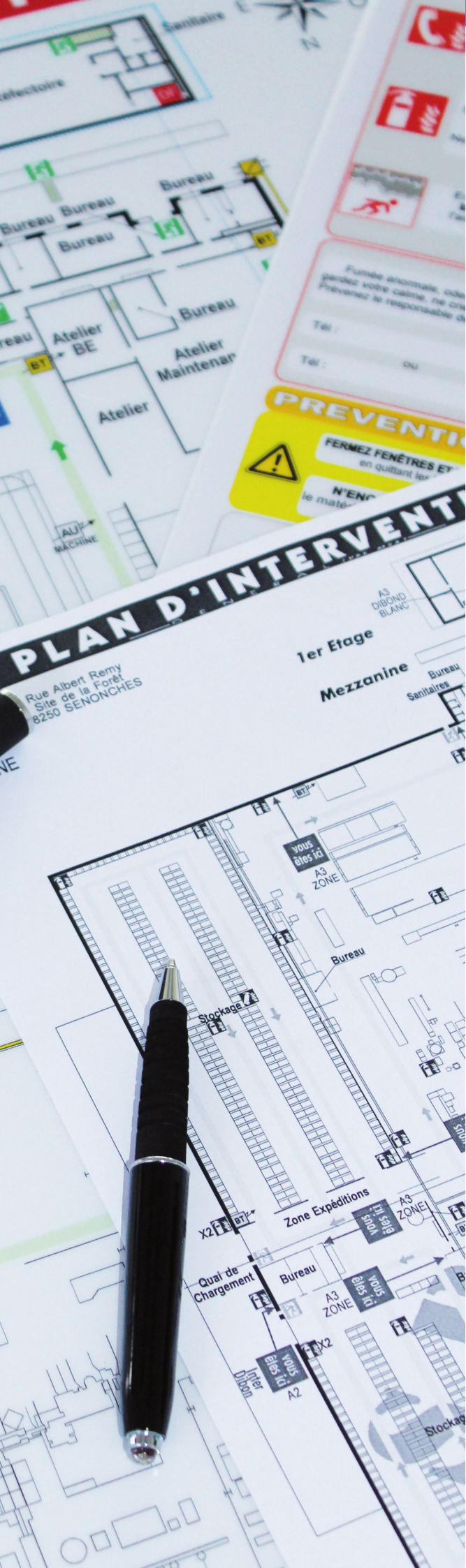


SIGNALISATION



CONSIGNES DE SECURITE		
Lors de votre départ, indiquez l'emplacement de votre poste (traversez)		
INCIDENT	Rappelez-vous toujours :	
ACCIDENT	INCENDIE	EVACUATION
<p>Appeler le 112</p> <p>Téléphones en :</p> <p>SECTEUR :</p> <p>Appareils de communication :</p> <p>SECTEURS :</p> <p>SECURISTES</p>	<p>Quand votre alarme s'allume :</p> <p>Restez calme.</p> <p>Ne touchez à rien sans l'autorisation de votre responsable.</p> <p>Ne touchez à rien sans l'autorisation de votre responsable.</p> <p>Ne touchez à rien sans l'autorisation de votre responsable.</p> <p>Ne touchez à rien sans l'autorisation de votre responsable.</p> <p>Ne touchez à rien sans l'autorisation de votre responsable.</p>	<p>Ne touchez à rien sans l'autorisation de votre responsable.</p> <p>Ne touchez à rien sans l'autorisation de votre responsable.</p> <p>Ne touchez à rien sans l'autorisation de votre responsable.</p> <p>Ne touchez à rien sans l'autorisation de votre responsable.</p> <p>Ne touchez à rien sans l'autorisation de votre responsable.</p> <p>Ne touchez à rien sans l'autorisation de votre responsable.</p>
<p>Ne touchez à rien sans l'autorisation de votre responsable.</p> <p>Ne touchez à rien sans l'autorisation de votre responsable.</p> <p>Ne touchez à rien sans l'autorisation de votre responsable.</p> <p>Ne touchez à rien sans l'autorisation de votre responsable.</p> <p>Ne touchez à rien sans l'autorisation de votre responsable.</p>		



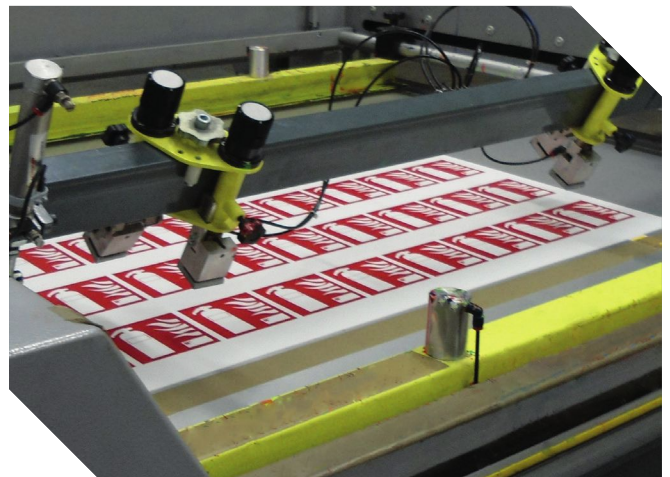
NOTRE SAVOIR FAIRE

- ↳ Notre département Eurosignal est spécialiste de la signalisation de sécurité.
- ↳ Membre du Syndicat SFPS (Syndicat Français des Professionnels de la Signalisation de Sécurité), nous sommes fabricant de panneaux intérieurs et extérieurs, de plans de sécurité et consignes conformes aux normes en vigueur.

Les plans d'intervention, d'évacuation, MS41, de circulation ou autres peuvent être réalisés sur différents supports :

- Papier plastifié avec ou sans cadre
- Dibond alu brossé et blanc
- Impression sur verre ou sur plexiglass
- Forex
- Zinc

- ↳ Les panneaux de signalisation sont fabriqués sur PVC-M1, sur vinyle adhésif ou PVC-M1 photoluminescent qui répond à la norme **NFX 08-50**. Nos encres sont résistantes aux UV et répondent à la norme **EN 71-3**.



AUDIT - INSTALLATION

- ↳ Nos experts réalisent l'audit et l'installation en fonction de votre type d'établissement et votre secteur d'activité. Toujours attentifs à vos exigences, notre service commercial et notre bureau d'études sont à votre disposition pour étudier toutes les demandes spécifiques.

POURQUOI LA SIGNALISATION ?



PANNEAUX DE SIGNALISATION

- Les panneaux de signalisation participent à la santé et la sécurité sur les lieux de travail. Ils servent à décrire une situation, à prescrire un comportement à suivre, ou encore à donner une indication de danger. Les panneaux sont conformes aux normes en vigueur :
 - Lutte contre l'incendie
 - Evacuation
 - Indication
 - Obligation
 - Information
 - Interdiction
 - Premiers secours
 - Photoluminescent
- Notre bureau d'études est à votre disposition pour vos demandes spécifiques (dimensions, matières, textes ...)



PLANS

- Nous élaborons les plans selon les besoins uniques de chaque établissement et sommes en mesure de personnaliser selon vos attentes. Ils sont disponibles en différents formats et sont réalisables sur différents supports.
 - Plans d'évacuation : destinés à informer le personnel et les visiteurs sur le principe d'évacuation et la conduite à tenir en cas de sinistre.
 - Plans d'intervention : indiquent aux services de secours les informations nécessaires pour faciliter leur intervention. Ils peuvent être complétés par un registre d'intervention.
 - Autres plans : plan de circulation, etc.

CONSIGNES

- Dans un établissement, les consignes de sécurité concernant l'incendie font partie intégrante des mesures de prévention à mettre en place par le chef d'entreprise.
- Nos experts vous conseilleront dans l'élaboration de vos consignes.
- Les différents types de consignes :
 - Consignes d'urgences
 - Consignes en cas d'incendie
 - Consignes de sécurité
 - Numéros d'appel d'urgence
 - Consignes Salle de Sciences-Laboratoire
 - Autres consignes

- ↘ Extincteurs
- ↘ Système hydrant
- ↘ Désenfumage - portes coupe-feu
- ↘ Détection et alarme incendie
- ↘ Extinction automatique
- ↘ Formation
- ↘ Eclairage de sécurité
- ↘ Santé et sécurité au travail
- ↘ Signalisation
- ↘ Sûreté



SIÈGE SOCIAL ET SITE INDUSTRIEL

12, rue Albert REMY • 28250 SENONCHES
Fax : 02 37 37 91 96

**DIRECTION RESEAU
INTÉGRÉ**

Espace Océam • 53,
av. d'Orléans • 28000
CHARTRES

**DIRECTION COMMERCIALE
DES MARCHÉS NATIONAUX**

Espace Océam • 53,
av. d'Orléans • 28000
CHARTRES
Fax : 02 37 26 36 33

www.eurofeu.fr

 **0820 90 18 18**

0,12€ TTC/min depuis un poste fixe